

# DIAGNOSTIC AGRICOLE

Prenez en compte l'agriculture dans l'élaboration ou la révision de votre document d'urbanisme.

### MODALITÉS

- Réunions d'information
- Enquêtes auprès des exploitants
- Traitement statistique et cartographique des données

**+ Des conseillers spécialisés en urbanisme au fait des dernières évolutions réglementaires**

LES  
+

**+ Une analyse foncière réalisée par des experts de la SAFER**

### DOCUMENT REMIS

Un rapport d'étude aux formats papier et numérique

## POUR VOUS PERMETTRE :

- D'identifier et d'analyser les enjeux agricoles présents sur votre territoire afin d'optimiser les choix de votre collectivité dans la définition des futurs secteurs constructibles.
- De répondre aux besoins de développement agricole sur votre territoire.
- De préserver les espaces agricoles et maintenir l'identité de votre collectivité.
- De limiter les éventuels conflits d'usage et de voisinage.

## VOTRE CONSEILLER URBANISME :

- Rencontre les agriculteurs de votre territoire pour collecter les données nécessaires au diagnostic.
- Analyse les contextes foncier et agricole.
- Réalise une étude approfondie par exploitation permettant de prendre en compte les projets agricoles en cours ou à venir.
- Présente les résultats du diagnostic lors d'une réunion avec les élus de votre collectivité.

### CONTACTS

☎ **Géraldine RODARIE** : 04 73 44 45 92

✉ [g.rodarie@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:g.rodarie@puy-de-dome.chambagri.fr)

☎ **Nicolas ROUGIER** : 04 73 44 45 70

✉ [n.rougier@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:n.rougier@puy-de-dome.chambagri.fr)

*Tarifs et conditions de vente sur demande*

### LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

#### NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

#### EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

#### RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

#### PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.